



Fluxx Systeme de gestion des subventions – Foire aux Questions

Après 7 ans d'utilisation de SMILE comme système de gestion des subventions, AmplifyChange va passer à un nouveau système appelé Fluxx. Vous trouverez ici des informations sur le nouveau portail de subventions d'AmplifyChange basé sur Fluxx ("Portail de subventions").

Il s'agit d'un document évolutif - nous le compléterons au fur et à mesure que nous en apprendrons davantage sur le système et sur ce que les candidats et les partenaires subventionnés ont besoin et veulent savoir.

Nous avons élaboré une série de conseils pour aider les nouveaux·elles utilisateur·rice·s de notre portail de subventions. Vous pouvez y accéder ici :

[Comment vous inscrire sur Fluxx](#)

[Comment mettre à jour votre profil sur Fluxx](#)

Si vous avez d'autres questions, veuillez contacter enquire@amplifychange.org avec l'objet de l'email 'Questions Fluxx'.

Contenu

Aperçu	2
Utilisation du SMILE et le transfert des données	2
Bénéficiaires partenaires existants	3
Nouveaux·elles utilisateur·rice·s	4
Postuler aux subventions	5
Naviguer le Portail des subventions	6



Aperçu

1. Qu'est-ce que Fluxx?
 - a. Fluxx est un système de gestion des subventions. Il permet aux organisations comme AmplifyChange de collaborer avec leurs bénéficiaires partenaires sur la gestion et reporting des subventions. Nous allons l'utiliser pour des appels aux candidatures, la pré-contractualisation et l'audit préalable, la gestion des subventions, le suivi des paiements, et le reporting et fermeture des projets.
2. Pourquoi est-ce qu'AmplifyChange change au Fluxx ?
 - a. Nous nous efforçons de faire en sorte que nos valeurs d'ouverture et de transparence se reflètent dans toute notre organisation, y compris au niveau de la gestion des subventions. Bien que le système SMILE nous ait fourni une base sur la manière de travailler efficacement avec les bénéficiaires partenaires tout au long du cycle de vie du projet, nous savions que nous pouvions faire davantage pour améliorer nos systèmes.

Ce nouveau portail et les processus associés permettront à l'équipe d'AmplifyChange de mieux vous servir, nos bénéficiaires partenaires. Nous souhaitons vous faire gagner du temps et de l'énergie et améliorer la clarté de nos processus et exigences en matière de subventions.

3. Quand le passage à Fluxx aura-t-il lieu ?
 - a. Tous les bénéficiaires partenaires existants d'AmplifyChange ainsi que les candidat·e·s lors des deux dernières années seront transférés vers le nouveau portail de subventions d'ici novembre 2022. Le portail sera ouvert aux nouvelles inscriptions peu après.

Utilisation du SMILE et le transfert des données

1. En tant que bénéficiaire partenaire existant, dois-je faire quelque chose pendant le passage de SMILE à Fluxx ?
 - a. Non. L'équipe d'AmplifyChange transférera vos données d'organisation et de projet vers le nouveau système, conformément à la réglementation sur la protection des données. Vous n'aurez rien à faire pendant ce processus.
2. Qu'advient-il de mes données de subvention lors du passage au nouveau système de subvention ?
 - a. Vos données de subvention existantes, y compris les informations sur l'organisation, les rapports, les demandes et, dans certains cas, les fichiers de soutien, seront transférées dans le nouveau portail de subventions. Une fois le portail lancé, vous pourrez l'utiliser pour gérer votre subvention et demander un financement futur.

Si vous avez des questions concernant l'utilisation de vos données personnelles, veuillez consulter notre avis de confidentialité complet ([politique de confidentialité](#)) ou contacter notre Responsable de la protection des données.



3. J'ai un rapport à soumettre avant le lancement du nouveau portail des subventions. Comment vais-je faire mon rapport ?
 - a. Votre responsable de subventions vous contactera directement pour vous indiquer la marche à suivre pour faire votre rapport.

Bénéficiaires partenaires existants

1. Je suis actuellement un bénéficiaire partenaire. Comment puis-je me connecter au nouveau système pour la première fois ?
 - a. Le jour de l'ouverture du système, vous recevrez un courriel vous informant que le système est désormais accessible. Votre adresse électronique de connexion actuelle restera la même que celle que vous utilisiez sur SMILE.
 1. Lorsque vous vous connecterez pour la première fois, vous accéderez à la page de connexion et cliquerez sur "Réinitialiser ou créer un mot de passe".
 2. Saisissez votre adresse électronique et vous recevrez ensuite un courrier électronique à votre adresse électronique de connexion.
 3. Cliquez sur le lien contenu dans l'e-mail, qui vous mènera à une page permettant de créer un nouveau mot de passe.
 4. Une fois que vous avez configuré votre nouveau mot de passe, accédez à nouveau à la page de connexion pour vous connecter à votre tableau de bord.
2. Je suis un ancien bénéficiaire partenaire. Mes informations seront-elles automatiquement disponibles dans le portail des subventions ?
 - a. Toutes les organisations qui ont reçu un financement et mis en œuvre une subvention d'AmplifyChange lors des deux dernières années pourront accéder à leur profil dans le nouveau portail des subventions. Vous pouvez configurer l'accès au portail de la même manière que celle décrite à la question 1 de cette section.

Si vous avez bénéficié d'un financement AmplifyChange avant 2020, merci de vous enregistrer en tant que nouvel·le utilisateur·rice.
3. Mon organisation a posé sa candidature à AmplifyChange mais n'a pas été retenue. Mes informations seront-elles automatiquement disponibles sur le portail des subventions ?
 - a. Seules les organisations qui ont demandé un financement au cours des deux dernières années (de 2020 à aujourd'hui) verront leurs informations disponibles sur le portail des subventions. Vous pouvez configurer l'accès au portail de la même manière que celle décrite à la question 1 de cette section.

Si vous avez demandé une subvention sans succès avant 2020, vous devrez vous inscrire en tant que nouvel·le utilisateur·rice.



4. Mon organisation a déjà bénéficié d'une subvention AmplifyChange, mais l'adresse e-mail du contact principal appartient à un membre du personnel qui ne travaille plus pour nous. Comment puis-je accéder à notre profil ?
 - a. Nous vous encourageons à vous inscrire en tant que nouvel·le utilisateur·rice individuel·le et à vous assurer que vous saisissez les mêmes informations concernant votre organisation. Une fois que vous vous serez inscrit·e, notre équipe pourra vous relier au profil existant de votre organisation dans le système.
5. Puis-je utiliser mon nom d'utilisateur et mon mot de passe existants de SMILE ?
 - a. Vous utiliserez votre nom d'utilisateur existant de SMILE (l'adresse e-mail avec laquelle vous vous êtes inscrit), mais vous devrez définir un nouveau mot de passe comme expliqué à la question 1 de cette section.
6. J'ai oublié l'adresse électronique que j'ai utilisée pour m'inscrire sur votre ancien système. Que dois-je faire ?
 - a. Veuillez envoyer un e-mail à enquire@amplifychange.org avec pour objet "Questions sur Fluxx". Dans votre email, veuillez inclure le code de référence de votre ancienne subvention et autant d'informations que possible sur votre organisation et votre précédente subvention AmplifyChange afin que nous puissions retrouver votre profil.
7. J'ai déjà eu un nom d'utilisateur mais je n'ai jamais soumis de demande. Pourrai-je toujours me connecter en tant qu'utilisateur existant ?
 - a. Non. Seules les organisations ayant reçu un financement d'AmplifyChange, ou ayant postulé pour une subvention lors des deux dernières années, pourront se connecter en tant qu'utilisateur·rice existant·e. Veuillez lire comment vous inscrire en tant que nouvel·le utilisateur·rice dans la section ci-dessous.
8. Il manque quelques détails à mon profil d'organisation sur le portail des subventions. Puis-je les mettre à jour moi-même ?
 - a. Oui ! Nous encourageons tous les bénéficiaires partenaires existants à revoir leurs profils organisationnels et individuels et à s'assurer qu'ils sont à jour dès que possible. Ceci est particulièrement important si vous prévoyez de postuler pour les prochains cycles de financement.
9. Ma demande initiale et mes rapports sont différents de ceux d'avant. Est-ce important ?
 - a. Non. Nous avons cherché à rationaliser et à simplifier le formulaire de la demande et les rapports dans notre nouveau système, mais toutes les informations de votre ancienne demande de subvention et de vos rapports seront toujours incluses.

Nouveaux·elles utilisateur·rice·s

1. Comment puis-je m'inscrire sur le portail de subventions AmplifyChange en tant que nouvelle organisation ?
 - a. Pour vous inscrire, accédez au portail de subventions AmplifyChange et cliquez sur le bouton "Inscrivez-vous". Vous serez alors invité à répondre à une série de questions auxquelles vous devrez répondre afin de vous enregistrer dans le système. Pour des instructions complètes, veuillez consulter notre guide « [Comment vous inscrire sur Fluxx](#) ».



2. J'ai soumis ma demande d'enregistrement hier mais je n'ai pas reçu de réponse - pourquoi n'ai-je encore rien reçu ?
 - a. Toutes les nouvelles inscriptions sont examinées individuellement par notre équipe avant d'être approuvées. Nous nous efforçons d'examiner toutes les inscriptions dans les 72 heures suivant leur soumission les jours ouvrables. Toutefois, en période de pointe, comme lors d'un cycle de financement, cela peut prendre jusqu'à cinq jours. Veuillez à vous inscrire le plus tôt possible afin de ne pas manquer la fenêtre de candidature.

Pour plus d'informations sur le prochain cycle de financement de Renforcement, y compris l'accès aux questions de candidature hors ligne, [veuillez cliquer ici](#).

3. Pourquoi l'enregistrement d'un compte prend-il autant de temps ?
 - a. Lorsque vous créez un compte, il y a un processus administratif en arrière-plan qui élimine les enregistrements en double dans notre système. En fonction du volume de nouveaux comptes créés, ce processus peut prendre entre deux et cinq jours. En gardant nos dossiers d'enregistrement propres et précis, nous serons mieux à même de soutenir les candidats et les partenaires subventionnés à long terme.
4. Plus d'un membre du personnel de mon organisation souhaite s'inscrire pour soutenir nos demandes de subventions. Cela est-il possible ?
 - a. Oui. Vous pouvez ajouter plusieurs membres du personnel au profil de votre organisation. Ils devront s'inscrire individuellement, et notre équipe pourra alors les connecter à votre organisation. Ils pourront accéder au tableau de bord, y compris aux demandes de financement, une fois enregistrés en tant qu'individus et liés à votre organisation.
5. J'ai déjà enregistré mon organisation mais je ne me suis pas enregistré en tant qu'individu. Que dois-je faire ?
 - a. Si vous étiez le contact principal de votre projet AmplifyChange, vous devriez pouvoir vous connecter en utilisant la même adresse e-mail qu'auparavant. Cependant, si vous n'avez jamais eu de login pour accéder au portail de subventions AmplifyChange, veuillez créer un nouvel enregistrement pour vous-même, qui sera ensuite lié au profil de votre organisation.

Postuler aux subventions

1. Je souhaite poser ma candidature pour le prochain cycle de financement. Quand dois-je remplir les détails de mon profil organisationnel ?
 - a. Dès que possible ! Nous encourageons tous les utilisateurs - nouveaux et existants - à remplir complètement leurs profils individuels et organisationnels le plus tôt possible afin de s'assurer qu'ils sont prêts à postuler pour le prochain cycle de financement. Vous pourrez également ajouter d'autres membres de votre équipe à votre profil organisationnel.

Si vous prévoyez de postuler pour le cycle de financement de Renforcement qui s'ouvrira bientôt, veuillez vous assurer que votre profil d'organisation est complet avant le 22 novembre 2022.

2. Dois-je remplir toute la demande en une seule fois ?



- a. Non. Le système vous permet de sauvegarder votre progression au fur et à mesure que vous travaillez sur la demande. Toutefois, **veuillez à cliquer sur le bouton "Enregistrer"** pendant que vous travaillez sur votre candidature. Le système ne sauvegarde pas automatiquement votre travail, et l'équipe n'a aucun moyen de récupérer le travail perdu.
3. Je gère ma subvention AmplifyChange actuelle dans le nouveau système, mais le guide du nouveau cycle de financement indique que je dois m'inscrire dès que possible pour postuler. Dois-je m'inscrire à nouveau pour postuler au nouveau cycle de financement ?
 - a. Non. Si vous utilisez déjà le nouveau portail des subventions pour gérer votre subvention, ou si vous avez un profil existant, vous pouvez postuler au nouveau cycle de financement en utilisant ce profil.

Veillez vous assurer qu'il est mis à jour avec vos informations individuelles et organisationnelles le plus tôt possible avant de demander un financement.

Naviguer le Portail des subventions

1. Pourquoi suis-je incapable de télécharger des documents à partir du nouveau portail des subventions ?
 - a. Si votre navigateur est équipé d'un bloqueur de fenêtres pop-up, celui-ci empêchera le téléchargement automatique des documents de s'enregistrer sur votre ordinateur. Désactivez votre bloqueur de fenêtres pop-up pour éviter que cela ne se produise.
2. Pourquoi le portail des subventions ne fonctionne-t-il pas sur mon ordinateur ou mon navigateur internet ?
 - a. Tous les systèmes Fluxx sont testés et fonctionnent sur Google Chrome. Pour bénéficier d'une expérience optimale dans Fluxx, il est recommandé d'utiliser Google Chrome pour exécuter le programme. Cela dit, les autres systèmes compatibles sont Internet Explorer Version 11 et 11+, Safari, Mozilla Firefox, iOS 10.0+ pour iPhone/ iPad, et Android.
3. Qui dois-je contacter si j'ai des questions sur le Portail des subventions ?
 - a. Si vous avez d'autres questions, veuillez envoyer un courriel à enquire@amplifychange.org avec pour objet "Questions sur Fluxx".